



Puisque 5 milliards d'euros sont disponibles pour produire 1650 MW d'électricité...

Lors de la réunion du débat public de Rouen, nous avons demandé à l'Etat ce qui pourrait être fait en matière d'économie d'électricité avec 5 milliards d'euros. Pour notre part nous pensons que le maître d'ouvrage n'est pas crédible puisque la raison de son existence (son fonds de commerce) depuis que EDF est devenue une société anonyme est de vendre de l'électricité et d'en vendre

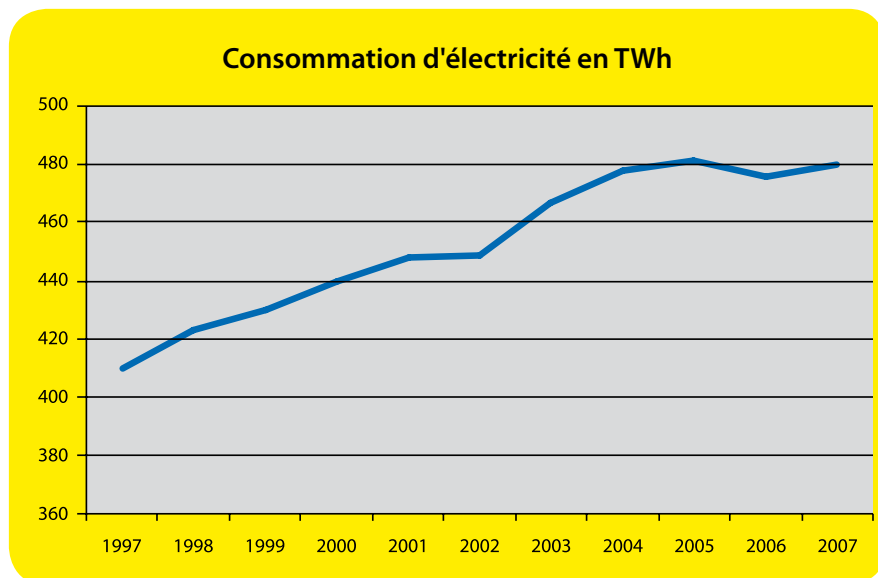
de plus en plus pour augmenter son chiffre d'affaire. C'est donc à l'Etat de répondre à cette question. Comme à ce jour (vendredi 7 mai 2010) nous n'avons toujours pas de réponse, nous nous sommes livrés à quelques calculs pour avoir une idée de ce qui pourrait être réalisé avec 5 milliards aussi bien dans le domaine des économies d'électricité que de créations d'emplois.

Contexte et économie d'énergie

Dans le secteur du bâtiment, la consommation moyenne annuelle d'énergie est proche de 400 kWh d'énergie primaire par m² chauffé. La contrainte de réduction des émissions de CO₂, mais également la hausse inéluctable du coût de l'énergie liée à l'épuisement progressif des ressources, nécessiteront de parvenir à une consommation moyenne d'énergie primaire de l'ordre d'une centaine de kWh/m² en 2050 pour l'ensemble des bâtiments en service dont environ 50 kWh/m² d'énergie primaire pour les usages de chauffage de locaux et de l'eau chaude sanitaire.

Source : <http://www2.ademe.fr>

La conclusion de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, organisme d'Etat) est sans équivoque. Il faut faire baisser la consommation d'énergie des habitations. D'autre part la consommation d'électricité a tendance à se stabiliser (graphique ci-contre).



Source : www.ifrap.org

Calculs de coin de table

L'électricité fournie par l'EPR de Penly correspond à un tiers de radiateur par habitation chauffée à l'électricité.

Avec les 5 milliards de l'EPR de Penly, on peut isoler parfaitement une pièce de chaque logement chauffé à l'électricité
Nous ne pouvons pas croire que l'économie d'énergie d'un tiers de radiateurs par habitation n'est pas atteignable !

6,9 millions d'habitations utilisent le chauffage électrique	source ADEME
l'EPR fournira 1 650 000 000 W	
Pour ne pas construire l'EPR, il faut économiser 239 W par habitation utilisant le chauffage électrique, soit un quart de radiateur. En utilisant les 5 milliards de l'EPR pour améliorer l'isolation des maisons qui utilisent le chauffage électrique, on récupère 724 euros par logement.	Puissance de l'EPR divisée par le nombre total d'habitations utilisant le chauffage électrique. 5 milliards d'euros divisés par 6,9 millions d'habitations

La précarité énergétique

Dans ses grandes lignes, la typologie des surendettés en 2007 est très voisine de celle qui avait été observée lors des deux précédentes enquêtes.

La proportion de locataires parmi les surendettés, déjà sensiblement en hausse en 2004, s'est encore légèrement accrue pour atteindre 80 %.

Les principaux postes figurant dans les arriérés de charges courantes demeurent des dépenses afférentes au logement : loyer, électricité, gaz... Leur poids s'est encore alourdi depuis 2004.

Source : http://www.banque-france.fr/fr/institut/telechar/services/enquete_typo2007_surendettement.pdf

L'habitat indigne ou insalubre nuit gravement à la santé de l'enfant. On estime entre 400 000 et 600 000 le nombre de logements indignes ou insalubres en France, où vivent plus d'un million de personnes, dont plusieurs dizaines de milliers d'enfants. Les effets les plus connus du mal-logement sur l'enfant sont ceux relatifs à l'état technique des lieux dans lequel il vit : le saturnisme lié à la présence de plomb, les pathologies respiratoires (asthme...) et les infections dermatologiques (champignons...) dues à des problèmes de ventilation et de chauffage ou encore les accidents domestiques provoqués, par exemple, par la vétusté des installations électriques. Si, dans les prochaines années, rien n'est fait, le prix de l'énergie continuant d'augmenter, on peut malheureusement craindre un accroissement de la pauvreté énergétique et des inégalités sociales et territoriales qu'elle engendra.

Source : <http://www.unicef.fr/userfiles/Chapitre%20enfants%20%20rapport%202010%20Fondation%20Abbe%20Pierre.pdf>
http://www.fondation-abbe-pierre.fr/_pdf/precarite_energie.pdf

D'après nos calculs : En utilisant les 5 milliards d'euros de l'EPR dans la rénovation de 500 000 logements indignes ou insalubres, ce sont 3 200 emplois pérennes qui sont créés et une facture énergétique en forte baisse pour les précaires de l'énergie.

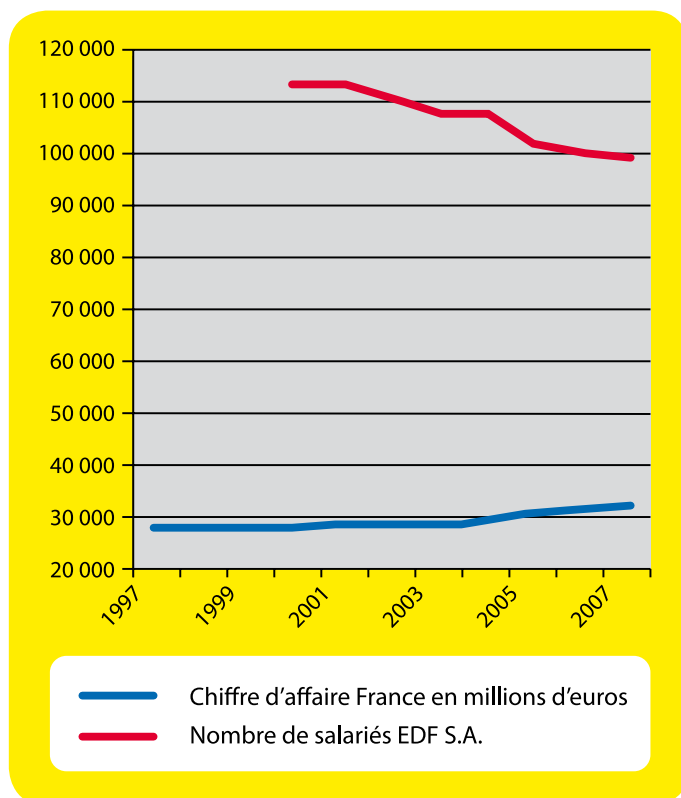
Détail de nos calculs de coin de table

Un logement d'une surface de 80 m², une famille de 3 personnes

	rénovation de 500 000 logements qui utilisent le chauffage électrique	
maison de 80 m ² avec une hauteur de plafond de 2,4 m	En utilisant 4 000 euros pour les matériaux (isolants...)	
	il reste 6 000 euros par habitation soit 2 emplois	Deux emplois à 1500 euros net par mois et 1500 euros de salaires indirects
	pour l'ensemble des 500 000 logements cela crée 1 million de mois de travail	2 personnes pendant 1 mois pour faire les travaux d'isolation de l'habitation
	soit 2 600 emplois pour une carrière de 37,5 annuités	1 million de mois de travail divisé par 10 mois et 37,5 annuités

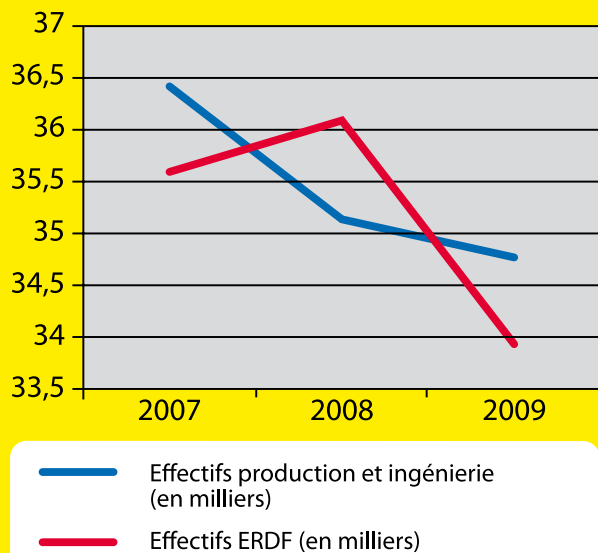
La destruction de l'emploi à EDF

EDF est une entreprise qui a engrangé, depuis 2007, 12 milliards de bénéfices. Le chiffre d'affaires augmente régulièrement et les effectifs baissent en parallèle.



Source : www.ifrap.org

Les effectifs à ERDF et à la division production ingénierie



- **ERDF :**
c'est l'EDF de proximité (agence, dépannage des lignes basses tension)

plus de 1 600 suppressions d'emplois en 3 ans

- **Production et ingénierie :**
c'est l'EDF des centrales

plus de 1 600 suppressions d'emplois en 3 ans

Source : <http://carrieres.edf.com/accueil/effectifs-du-groupe-44501.html>

En conclusion quand EDF met en avant la création d'emplois avec l'EPR, nous pensons que "c'est de la com". La réalité des chiffres nous montrent qu'EDF détruit de l'emploi dans le service public de proximité et autour des centrales déjà existantes.

Nous demandons à minima la création des 3 200 emplois perdus depuis 3 ans dans ces 2 secteurs

Nous tenons aussi à rappeler au passage les bénéfices en milliards d'euros de GDF Suez et de Total qui proposent de s'associer au projet de l'EPR de Penly.

	2007	2008	2009
EDF	> 5	> 3	4
TOTAL	12	13	7,8
GDF SUEZ		6,5	4

La santé

- En ce qui concerne les faibles doses, étalées dans le temps et se situant dans la plage de quelques milliardièmes de sievert, voire quelques millisieverts, les effets, s'ils existent, sont tellement faibles qu'il serait très difficile, voire impossible, de les mettre en évidence par des études épidémiologiques. Cela nécessiterait une étude internationale regroupant de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de personnes, en supposant que le suivi de cette population soit possible sur

leur vie entière. Aujourd'hui, il n'est pas possible de conclure quant à l'existence ou non d'un seuil de dose en deçà duquel il n'existerait plus d'effet lié à l'exposition aux rayonnements ionisants.

Source : http://www.manicore.com/documentation/recherche_energie.html

- En radioprotection, les activités nucléaires doivent satisfaire au principe suivant :
Une activité ne peut être entreprise que si elle est justifiée par les avantages qu'elle procure au regard des risques dus à l'exposition aux rayonnements ionisants.

Source : <http://www.sievert-system.org>

L'EPR est-il justifié par rapport au risque sanitaire ?

C. Altersohn (1992), spécialiste de la sous-traitance au ministère de l'Industrie, définit ainsi la sous-traitance : "Il s'agit toujours d'une pratique qui permet à un agent économique de se décharger sur un autre de tâches qui lui incombent juridiquement au titre d'obligations souscrites dans le cadre de sa propre activité"

Le choix de la sous-traitance dans l'industrie nucléaire

Le choix, pour la maintenance de l'industrie nucléaire, entre faire et faire-faire, a été tranché en faveur du "faire-faire", à partir des années 80.

Le volume de maintenance sous-traitée est passé en 5 ans de 20 à 80 %.

Extrait d'un article d'Annie Thebaud-Mony, chercheuse à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Paris.

Nous le constatons lors de chaque arrêt de tranche, sur le terrain en discutant, de nombreux prestataires ne feront que quelques missions dans le nucléaire : le travail est pénible, mal rémunéré, leur vie de famille est fortement dégradée.

Les prestataires (jeunes généralement) travaillent dans des endroits où les débits de dose sont les plus importants.

Leur formation en matière de radioprotection nous semble aussi précaire que leur emploi.

Concernant les sous-traitants "fidélisés", ceux qui feront une partie de leur carrière sur les arrêts de tranche à travers la France, nous croyons qu'il faut se poser la question suivante "pourquoi EDF sous-traite des activités qui nécessitent des emplois tout au long de l'année ?"

EDF fait l'autruche et utilise la sacro-sainte phrase : "nous ne pouvons intervenir dans les entreprises" quand les représentants du personnel statutaires EDF lui font part des problèmes constatés. D'après Annie Thebaud-Mony, les cas de maladies professionnelles reconnues et indemnisées sont passés de quatre mille en moyenne dans les années 1980 à quarante mille en 2005. La reconnaissance a souvent lieu à l'issue d'une démarche juridique difficile. Qu'en sera-t-il pour les salariés sous-traitants qui ont du changer d'employeurs à de nombreuses reprises et travailler sur des dizaines de sites différents ?

EDF qui se dit entreprise citoyenne est entièrement responsable lorsqu'elle sous-traite les activités "dosantes", car elle a la

possibilité d'exiger des employeurs sous-traitants que leurs salariés bénéficient à minima des mêmes conditions de travail, des mêmes suivis médicaux, des mêmes garanties d'emploi que les agents EDF ou même mieux de ne pas diluer ses

responsabilités en n'ayant pas recours à la sous-traitance et en embauchant ces travailleurs.

EDF SA exploitant unique sera-t-il la solution ? C'est déjà le cas dans les centrales existantes. Et pourtant les problèmes de sûreté ou de sécurité que notre syndicat relève régulièrement sont la preuve que ce n'est pas une garantie.

L'indépendance énergétique ne peut pas être utilisée comme un argument

Niger : Greenpeace accuse Areva / AFP 29/03/2010

L'organisation internationale de défense de l'environnement Greenpeace a accusé le groupe français Areva de mettre en danger la santé des riverains des mines d'uranium qu'il exploite dans le nord du Niger, dans un rapport publié aujourd'hui. Greenpeace exige qu'une étude indépendante établisse le niveau de radiation dans deux cités minières, Arlit et Akokan, et demande leur décontamination.

Enfin, dans un rapport de trente pages, non exhaustif selon l'ONG, Greenpeace a mis en évidence des concentrations anormales d'uranium dans le sol, et de radon, un gaz naturel radioactif, dans l'air, ou encore la présence sur les marchés de matériels radioactifs recyclés, provenant des mines. Les prélèvements ont été effectués aux abords des mines comme dans les deux localités, où vivent environ 80.000 personnes.

Source: <http://www.lefigaro.fr>

De nombreuses grosses pièces de fonderie et autres sont déjà fabriquées à l'étranger (Japon par exemple). L'uranium provient d'autres continents. Peut-on parler d'indépendance énergétique ?

Les 5 milliards d'euros prévus pour l'EPR peuvent être utilisés pour les économies d'énergie. Ce programme viendra en aide aux précaires de l'énergie (600 000 logements) et peut créer environ 2 600 emplois stables

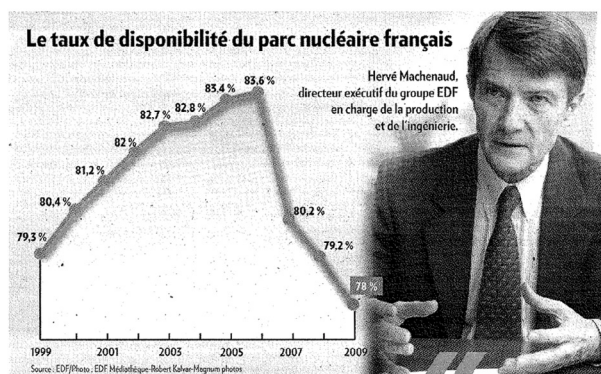
Le principe de précaution doit s'appliquer aux rayonnements à faible dose. Tous les travailleurs du nucléaire doivent bénéficier d'un statut unique aligné sur les garanties les plus hautes.

L'énergie et les économies d'énergie ne sont pas des marchandises, nous réclamons la création d'un service public de l'énergie géré par les usagers et les travailleurs du secteur énergétique.

ELECTRICITE

Source : Article du journal la tribune

L'homme qui doit remettre le nucléaire d'EDF sur les rails



Hervé Machenaud poussé encore plus loin sa vision décentralisatrice, affirmant que, à terme, les équipements pour la maintenance du parc nucléaire français viendront de Chine.

**Nous demandons un référendum pour choisir entre :
Investir 5 milliards d'euros dans l'EPR
ou investir 5 milliards d'euros dans un plan d'économies d'énergies**

A Sud Energie, nous construisons un syndicalisme de transformation sociale, qui ne se satisfait pas de l'accompagnement du libéralisme et de la défense exclusive d'intérêts corporatistes et catégoriels. Cela signifie :

- la complémentarité entre un syndicalisme de terrain combatif et l'affichage de revendications claires sur les objectifs des combats. Ainsi, nous revendiquons et nous battons pour :
 - Reconstruire un grand service public de l'Énergie en France – voire en Europe – répondant aux besoins des usagers, orienté et contrôlé par eux et préparant les grands défis énergétiques des prochaines décennies. Cela passe par la sortie du marché et le retour à un secteur 100% public.
 - Stopper l'expansion internationale de nos entreprises basée sur une course à la rentabilité financière, totalement antinomique avec leur rôle de service public. Les interventions à l'international doivent se limiter

à des coopérations techniques et scientifiques, dans l'intérêt des populations. Les investissements doivent être réorientés vers le service public (infrastructures, recherche...) et l'emploi statutaire aux dépens des rachats financiers à l'étranger.

- Arrêter les réformes de structures, les mutualisations, le recours massif à la sous-traitance et aux contrats précaires. Préserver et développer l'emploi statutaire.
- Lutter contre un appauvrissement des salariés et l'augmentation des inégalités.
- un syndicalisme interprofessionnel, sans exclusion, en lien fort avec le mouvement social. Nous défendons et combattons avec les précaires, les jeunes, les chômeurs, les sans-papiers... De même dans nos entreprises, nous défendons sans différence tous les salariés quel que soit leur type de contrat ou leur entreprise (y compris les salariés de la sous-traitance).

